



Siège social
Musée Ste-Croix
61, rue St Simplicien – 86000 Poitiers

secrétariat
Fabienne Texier
Conservation des musées
28, avenue de Limoges 79000 Niort
téléphone 05 49 78 72 00
télécopie 05 49 78 72 19

Poitiers, le 2 juin 2003

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 24 avril 2003

Étaient présents : M. Aubrun (Chauvigny, musées), I. Bertrand (Chauvigny, musées), E. Delille (Parthenay, mairie), M.-F. Gérard (conseiller musées DRAC), V. Lagardère (CMPC), M. Le Magourou (CMPC), F. Manguy (Région Poitou-Charentes), S. Marx (CMPC), S. Maurin (Thouars, musée), N. Merceron (Thouars, musée), A. Millot (Saint-Jean d'Angély, mairie), A. Péan (Poitiers, musées), D. Peaucelle (Angoulême, musée du papier), M. Rérolle (CMPC), S. Siméon (Saintes, mairie), F. Texier (Niort, musées), D. Vila (Châtelleraut, musées), P. Vila (CMPC).

Étaient excusés : Ph. Bata (Poitiers, musée), C. Bègue (Thouars, musée), F. Billy (Niort, mairie), D. Bodin (Rocheftort, musée), P. Bour (Drancy, mairie), M. Bussac (Angoulême, musées), Ph. Chenal (Thouars, mairie), L. Chesneau-Dupin (Cognac, musée), D. Courant (Niort, musées), I. Daniel-Martinière (La Rochelle, musées), M.-C. Depierre (Rocheftort, musées), M. Dunant (La Rochelle, muséum), M. Duroy (C. R. Poitou-Charentes), C. Gendron (Niort, musées), E. Lacroix (Bougon, musée), M. Lefrançois (La Rochelle, musées), A. Maillet-Margat (Rocheftort, mairie), Mme Ménard (Thouars, mairie), J.-M. Morisset (C.G. Deux-Sèvres), M. de Prat (Angoulême, mairie), M. Redien (Poitiers, musées), B. Renaud (Niort, musées), B. Rolin (Angoulême, musée), S. Terville (Saintes, mairie), J.-F. Tournepiche (Angoulême, musée)

M. Aubrun, Président, accueille les participants à l'Assemblée Générale et transmet les excuses des personnes qui ont averti de leur absence.

Il rappelle que l'année passée était la dernière année statutaire du Conseil d'administration puisque celui-ci est élu pour trois ans. Celui-ci a fait du bon travail durant ces trois années.

1. M. Aubrun lit le rapport moral (cf. pièce jointe).

M.-F. Gérard, conseiller musées, fait remarquer que le C.M.P.C. a connu une évolution remarquable, depuis sa mise en place, dans le 11e contrat de plan. Toutes les régions aimeraient créer une dynamique telle que celle qui existe en Poitou-Charentes : En effet, toute réflexion menée ensemble apporte un impact plus important. Dans notre région, les actions transversales, entre musées, permettent de mettre en valeur le patrimoine et l'Association Régionale des Conservateurs fait preuve d'un grand professionnalisme.

Mme Manguy de la Région Poitou-Charentes a remarqué cette évolution importante tant en ce qui concerne les développements liés à la communication (bornes interactives dans les musées, dossiers de presse...) qu'en ce qui concerne le développement culturel (aménagement du territoire).

Projet avec la D.R.A.C. : Institut du Patrimoine. M. Aubrun craint que les conservateurs ne soient pas, au minimum, consultés à ce propos. Il pense même qu'il serait bien que certains y participent plus activement, étant les premiers concernés.

Le rapport moral est adopté, à l'unanimité, par l'assemblée.

2. P. Vila rappelle l'ouverture de l'Intranet par l'intermédiaire duquel on peut accéder aux 5 autres sites du C.M.P.C. :

- * *Le site de courrier électronique* (Alienor Mail) regroupant les boîtes aux lettres électroniques (BAL) en -alienor.org. Grâce également au serveur FTP, il permet d'envoyer des images de 100 à 120 Mo, ce que, par exemple, les sites gouvernementaux ne peuvent pas faire (maximum 2 Mo)
- * *Le site de la base de données* (AlienorWeb)
- * *Le site général du C.M.P.C.* (Alienor.org)
- * *Les deux sites d'administration* (celui des bases et celui des BAL)

3. P. Vila présente les projets pour la nouvelle page d'accueil du site Alienor.org. Il met l'accent sur la création de la bibliothèque numérisée dont le premier élément sera le texte de Me Gioux sur les droits patrimoniaux (intervention qui a eu lieu lors de notre colloque « Les rencontres d'Aliénor : Inventaire, les interdits ? », en novembre 2002). Il nous fait également part de la possibilité de création de dossiers pédagogiques pour les professeurs.

D. Vila insiste sur le dynamisme du personnel des musées grâce auquel tout cela est possible. M. Aubrun ajoute qu'il y a eu réflexion et réalisations communes.

4. Mme Manguy demande quel est l'impact du C.M.P.C. sur la restructuration des musées de la région.

M.-F. Gérard l'informe que le C.M.P.C. apporte :

- * Un outil informatique qui permet déjà la communication en amont de la restructuration proprement dite (dossiers de presse, bornes/CD-Rom, présentation des chantiers pour les visites de ceux-ci)
- * Le PDA est un outil « mémoire de la visite » (adaptation des parcours à l'intérieur des musées)
- * Possibilité d'envoi de dossiers préparatoires à l'attention des enseignants détachés pour l'appréhension culturelle et la visite des collections

5. D. Peaucelle lit le rapport du commissaire aux comptes (cf. pièce jointe).

M.-F. Gérard explique que les subventions accordées au Titre 6 sont allouées annuellement.

Le bilan est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

6. M. Aubrun donne lecture des candidatures au Conseil d'Administration puis de la liste des treize membres élus pour les trois années à venir, soit :

- Max Aubrun (Président)
- Philippe Bata (Vice Président)
- Isabelle Bertrand
- Laurence Chesneau-Dupin (Vice Présidente)
- Michèle Dunant (Vice Présidente)
- Anne Péan (Trésorière)
- Denis Peaucelle (Vice Président)
- Berthrand Renaud
- Michel Rérolle
- Gabrielle Scaon (Vice Présidente)
- Sophie Siméon
- Fabienne Texier (Secrétaire)
- Dominique Vila (Vice Présidente)

7. P. Vila présente le budget de l'année 2003 (cf. pièce jointe) et celui-ci est adopté à l'unanimité.

8. M. Rérolle demande quelle stratégie nous devons choisir à propos de la mise en ligne des fiches : cette question sera débattue à un prochain comité de pilotage.

M. Aubrun lève la séance.



102 Grand Rue
BP. 553
86020 POITIERS CEDEX
<http://www.alienor.org>

Poitiers, le 24 avril 2003

Le Président
Max Aubrun
Tel : 05.49.39.52.50
Fax : 05.49.39.52.51

maxime.aubrun@alienor.org

Trois années se sont écoulées depuis que vous nous avez élus au Conseil d'administration de l'association. Comme le prévoient les statuts, il est temps de faire le bilan du mandat que vous aviez défini, à savoir la constitution d'un réseau informatique en ligne entre les musées et la consolidation de la politique du Conseil des musées.

Ainsi nous avons pu :

- Changer de contrat de plan avec le soutien indéfectible de l'État et de la Région ;
- Faire évoluer, grâce au travail d'une commission, le mode d'adhésion et l'articulation juridique qui unissent nos villes ou nos structures ;
- Élaborer les contrats juridiques qui garantissent notre autonomie et permettent une fructueuse collaboration avec les sociétés privées qui développent, pour nous, les outils dont nous avons besoin ;
- Créer et rendre opérationnel cet outil d'inventaire électronique collaboratif que nous avons défini et qu'il nous faut maintenant alimenter et nourrir pour que nos publications s'enrichissent ;
- Résoudre, à l'amiable, les différends juridiques anciens ;
- Donner aux musées l'autonomie et les moyens techniques que nécessite l'informatisation de nos structures ;
- Mettre en place une politique de formation continue à ces nouvelles technologies ;
- Renforcer la crédibilité des actions que nous menons, en participant à des colloques et des réunions à Bruxelles, en Picardie, à Ptolémée, à la commission nationale du portail culturel... A chaque fois, nos démonstrations et nos explications suscitent intérêt, envie et, peut-être, convoitise ;

- Poursuivre et développer la politique éditoriale...

Ceci n'a été possible qu'avec la participation fidèle, à toutes les réunions, des uns et des autres, dans la mesure de leurs possibilités. Je remercie d'ailleurs l'ensemble des collègues et les membres du Conseil d'administration de l'appui et l'aide qu'ils m'ont apportés dans la réalisation des missions de l'association.

Ce travail porte ses fruits car la croissance de la consultation du site est exponentielle. Et cette année 2003 nous pouvons nous enorgueillir :

- D'avoir multiplié par deux fois et demie (Cf. 2001) le nombre de personnes consultant le site puisque 173 976 personnes différentes du public sont venues sur le site. Ces visiteurs proviennent à 3% du Canada, 25% de France, 28 % des USA et 43 % d'Europe sans la France. Mais si les autres pays ne font que 1%, plus aucun n'ignore la région Poitou-Charentes. Ce sont quand même 1083 asiatiques qui viennent régulièrement nous consulter.
- D'avoir presque multiplié par deux (Cf. 2001) les pages lues sur le site puisque ces 173 976 personnes ont lu 820 605 pages du site. Un visiteur lit donc, en moyenne, 4,7 pages.
- Les dossiers emportent 68% des consultations du public. Et nos premiers dossiers sont toujours fortement lus.
- Mais ceci n'est que la partie émergée de l'iceberg puisque 49 % de nos consultations proviennent du public tandis que nous utilisons 51% de nos serveurs. En tout et pour tout nos serveurs ont reçu **3 925 195 requêtes**.

Mais il me faut aussi faire le bilan de cette année 2002 riche en événements, en activités et en développements.

- 10 dossiers supplémentaires ont été publiés, dont certains sont désormais animés et sonorisés (« Scène de cannibalisme », « Expédition Citroën... »,...)
- La mise en ligne d'AlienorWeb, la base de données accessible au public avec ses 88 objets, 14 personnes, 138 documents et 2 lieux.
- La continuation de la recherche sur la mise en valeur de l'objet avec l'ESI et plus particulièrement, cette année, avec des objets d'Amérique du sud. Cette année scolaire 2002-2003, nous ouvrons même, avec cette école, un atelier de 3D.
- L'organisation du Colloque « Inventaire, les interdits » qui a regroupé, à Poitiers, près de 159 participants.
- La poursuite de notre politique de formation avec 383 jours de formation offerts à l'ensemble des musées de la région.

- La prise en charge de certains réseaux informatiques de musées, afin de faciliter leur développement.
- De nouvelles fonctionnalités du système de gestion des collections comme la gestion partagée du vocabulaire, la création de ses propres masques, l'envoi d'images, la nuit.
- La préparation de la bibliothèque numérique qui permet de diffuser des ouvrages épuisés sur le Net et d'éditer des ouvrages électroniques.
- La préparation d'un grand jeu sur l'archéologie
- La mise en place des comités du vérificateur expert qui nous permettent, avec Prologia, de réaliser une aide à la relecture et à la validation de l'information.

L'ensemble de ces réalisations a été possible grâce à la participation et à l'implication de tous les collègues de la région et malgré des changements de personnel importants.

De plus, le travail administratif ne fut pas négligé puisqu'un contrôle du cabinet d'expert comptable a été mis en place, que l'accent a été mis sur la communication interne.

Forts de cet acquis, nous avons pu mettre en place des projets de consolidation et de développement comme :

- Un site d'enseignement à distance à l'inventaire électronique sous AlienorWeb
- Un prototype de portail multi systèmes permettant à l'internaute d'interroger, sur un même site, les bases de données des médiathèques, des archives, des musées...
- Mettre en place une réflexion, en collaboration avec l'Association Générale des Conservateurs des Collections Publiques de France, sur la définition des postes liés aux nouvelles technologies dans les musées.
- Mettre en œuvre une politique de non dépendance technologique

Le Président

Maxime Aubrun